



En donnant la vie sauvez celle d'un enfant malade

Pour faire un don de sang
placentaire, parlez-en à
votre obstétricien ou à
votre sage-femme

Qu'est-ce que c'est ?

Le sang foëto-placentaire est le sang contenu dans le cordon ombilical et le placenta. Ce sang est une source exceptionnelle de cellules pour le traitement, par transplantation, d'enfants atteints de leucémie et d'autres maladies graves du sang. D'habitude, après section du cordon ombilical, ce sang est perdu et détruit avec le cordon et le placenta.

Est-ce dangereux pour mon enfant ou moi-même ?

Non, puisque le prélèvement a lieu après la naissance. A ce moment, le cordon ombilical et le placenta ne sont plus utiles et ne font plus partie ni de votre corps ni du corps de votre enfant. Le don de ce sang ne nuit donc à personne et le prélèvement, effectué à l'aide d'une aiguille, ne peut pas faire mal. D'autre part, le prélèvement n'aura lieu que si l'accouchement se déroule normalement.



*Prélèvement
à partir
du cordon
ombilical*

Que devient le sang foëto-placentaire ?

Si vous autorisez son prélèvement, le sang foëto-placentaire sera congelé, placé dans une banque aux Hôpitaux universitaires de Genève et, si besoin, mis anonymement à la disposition d'un enfant malade, à Genève, en Suisse ou dans le monde.

Comment faire un don ?

Si vous désirez faire un don de sang fœto-placentaire, vous recevrez oralement et par écrit une explication détaillée.

Si vous avez obtenu les réponses à vos questions et si vous êtes convaincue, il faudra signer un formulaire de consentement. De cette manière, vous autoriserez le prélèvement qui aura lieu en salle d'accouchement et vous en ferez le don définitif.

Il conviendra de répondre à certaines questions et de remplir un questionnaire. En effet, la démarche pour un don de sang fœto-placentaire est exactement la même que celle qui conduit à un don du sang : il faut absolument éviter de transmettre une maladie infectieuse ou toute autre maladie au futur receveur.

Dans le même but et avec votre autorisation, nous pratiquerons des tests à partir d'un échantillon de votre sang. Ces examens seront gratuits. On ne procédera à aucun prélèvement sur votre enfant.

Toutes les données relatives au don seront conservées de façon confidentielle et l'anonymat sera garanti vis-à-vis de l'éventuel receveur. Votre responsabilité est, dans tous les cas, totalement dégagée.

Important

Ne soyez pas découragée par les formalités, nous vous aiderons à vous en acquitter.

Vous pouvez changer d'avis à tout moment et renoncer au prélèvement.

Si vous désirez d'autres informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Dr Vincent Kindler

Responsable de la banque de sang foëto-placentaire

Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)

Rue Gabrielle-Perret-Gentil, 4

CH-1211 Genève 14

Tél. +41 (0)22 372 39 42

Service d'obstétrique des HUG

Boulevard de la Cluse, 32

CH-1211 Genève 14

Tél. +41 (0)22 382 42 26

Banque genevoise de sang foëto-placentaire

Laboratoire d'hématopoïèse (HUG)

Rue Gabrielle-Perret-Gentil, 4

CH-1211 Genève 14

Tél. +41 (0)22 372 98 59

La banque genevoise de sang foëto-placentaire a bénéficié du soutien de la Copley May Foundation, du Fonds Adolf et Eva Lundinet, du Fonds de recherche et développement des Hôpitaux universitaires de Genève.